

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	10 ^{ème}
Nom de site	15_TERRAGE_75010	Numéro	75110_005_05
Adresse du site	15-19, rue du Terrage	Hauteur	R + 11 (33 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	28/07/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	01/10/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	01/11/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 100°, 210° et 330°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 100° <3V/m ; 210° <3V/m ; 330° <2V/m 5G : 100° <3V/m ; 210° <2V/m ; 330° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	35,80 m azimuts 100° et 210° ; 35,00 m azimut 330° pour les antennes à faisceau fixe 36,30 m azimuts 100° et 210° ; 35,20 m azimut 330° pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

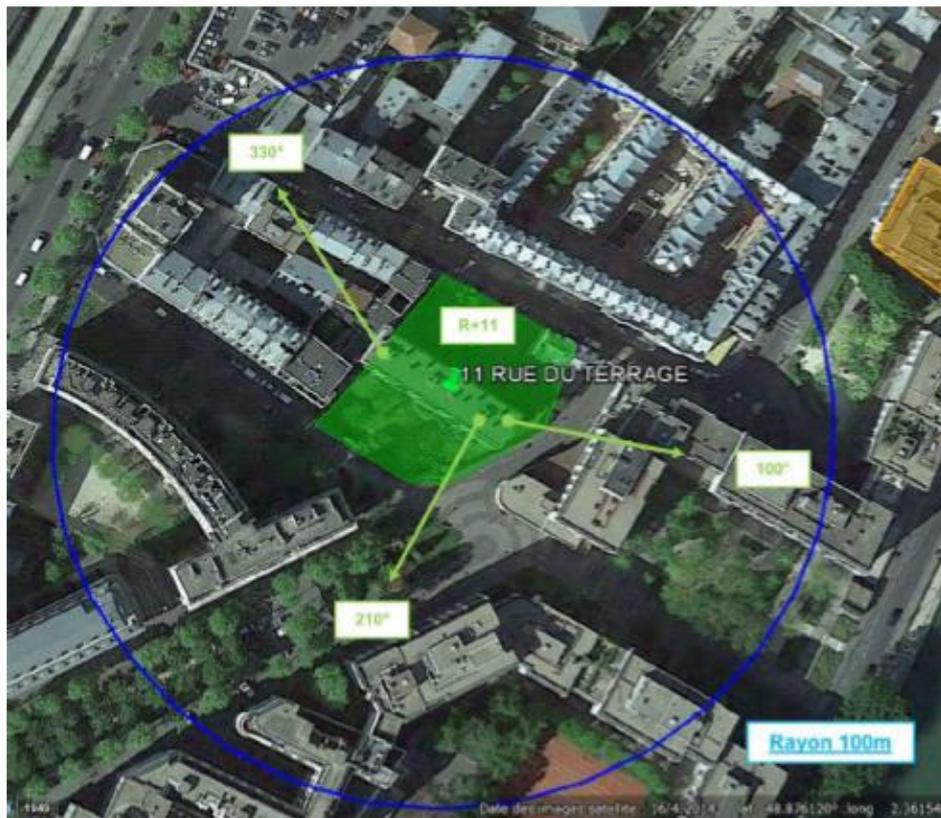
Description des antennes	Seule des compléments aux antennes existantes seront installées reprenant les teintes et aspects des matériaux présents.
Intégration antennaire	Les antennes sont en résine polyester de teinte gris clair type RAL 7035. Les antennes seront installées en retrait de la façade afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur grise, et restent invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUNE ANTENNE DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



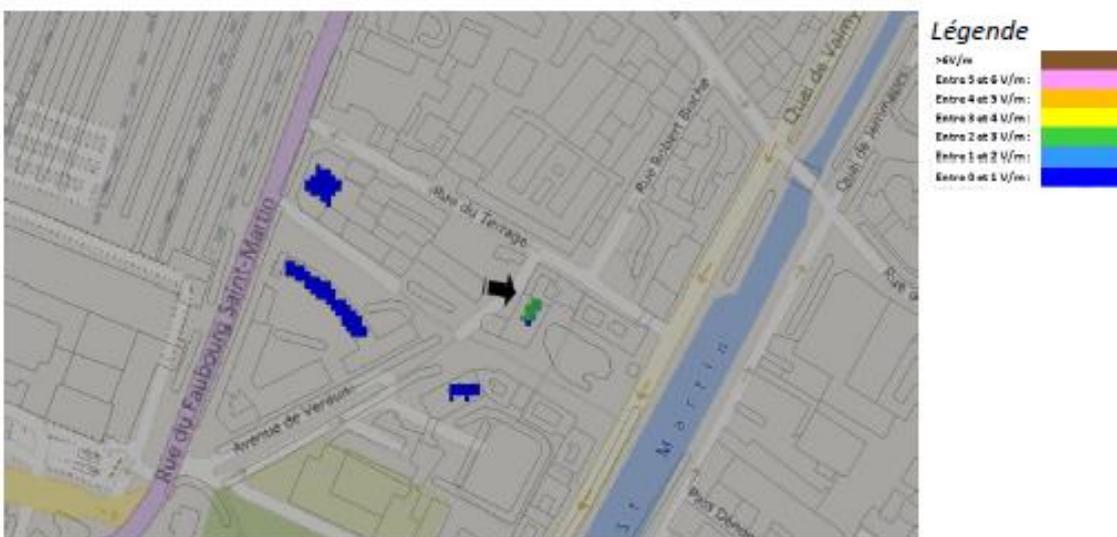
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 100°	Azimut 210°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m	28.5 m

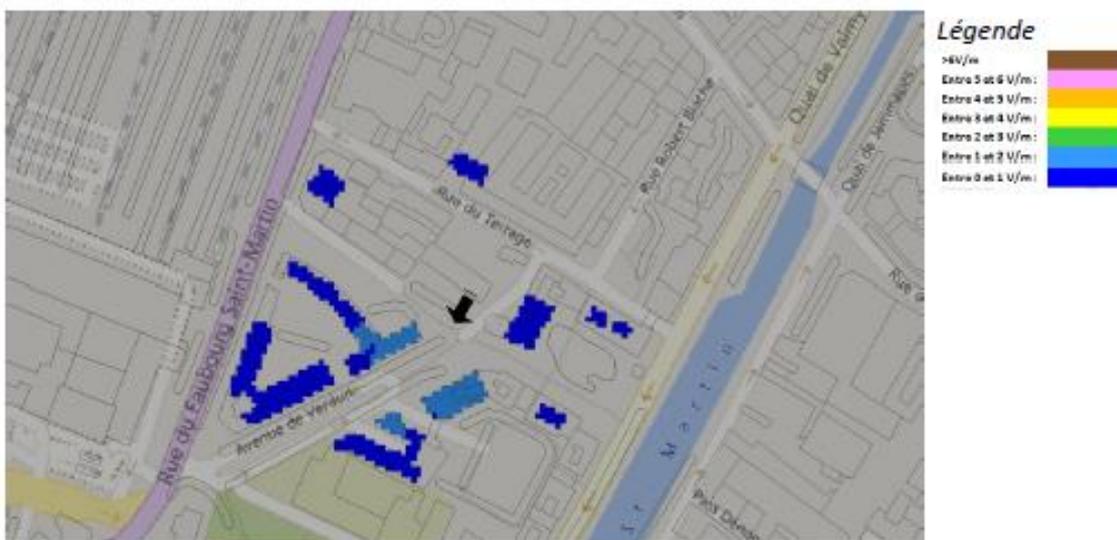
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

**Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)
Faisceau orientable**

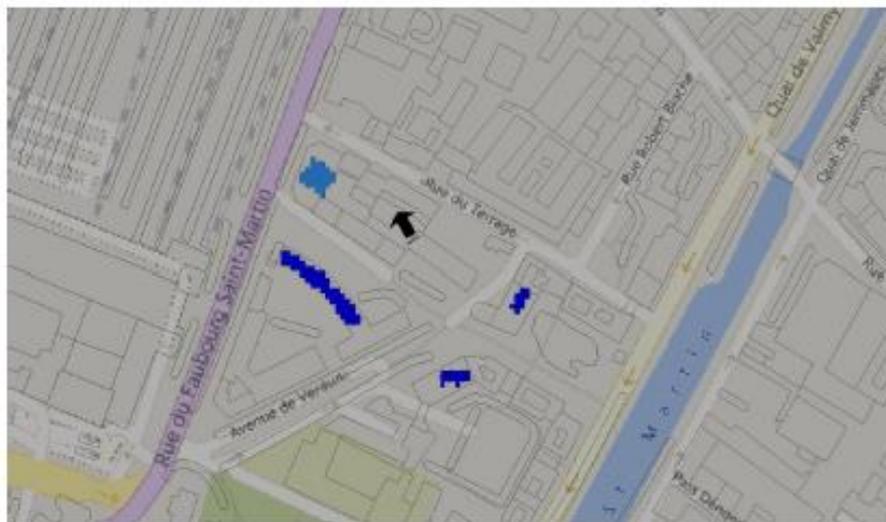
Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



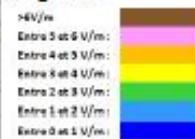
Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Légende



	Azimut 100°	Azimut 210°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat du projet :



Les antennes ne sont pas visibles depuis ce point de vue

Vue des Azimuts

Azimut 100°



Azimut 210°



Azimut 330°

